

Monsieur le Premier ministre
57, rue de Varenne,
75007 Paris

Paris, le 25/06/2024

Objet : obstacles administratifs dans l'accès aux VAE

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plus de 2 ans les gouvernements successifs dont le vôtre, ont fait le choix de réformer en profondeur la VAE pour faciliter l'accès par cette voie originale à des diplômes et des certifications professionnels. Le SYNOFDES et Les Acteurs de la Compétence s'en sont félicités.

Ainsi, plus de 30 000 citoyens, principalement des femmes, se sont lancés dans un parcours de validation des acquis de l'expérience sur la nouvelle plateforme "France VAE", créée à cette occasion pour simplifier les parcours et leur financement.

Toutes ces personnes engagées ont donc pu faire valoir leurs différentes expériences professionnelles. C'est un véritable succès qu'appelaient de leurs vœux les acteurs de la formation professionnelle pour rendre visible et amplifier l'accès à cette autre manière de reconnaître officiellement les compétences des individus.

Cette volonté de fluidification et de massification portée par la réforme fait écho aux besoins de transformation du marché du travail et aux tensions qui demeurent sur le chemin du plein emploi dont vous avez fait un objectif prioritaire.

France VAE porte les germes d'une réussite attendue et les candidats et les entreprises qui recrutent s'en sont saisis.

Mais depuis quelques mois cette promesse de changement profond se heurte au blocage du financement des dossiers déclarés sur la plateforme et validés. Aujourd'hui, ce sont donc près de 20 000 candidats en attente ou accompagnés volontairement par les organismes sans être encore rémunérés, 10 000 autres en rupture de parcours et autant d'architectes de parcours dans l'expectative. Ainsi, plus de 1 500 entreprises se sont engagées dans la démarche sur la foi du premier volet réussi (notamment parce que financé sans encombre) de l'expérimentation. Aujourd'hui, elles se trouvent en difficulté, parfois au bord de la liquidation, souvent après avoir au mieux renoncé à embaucher ou au pire avoir engagé des licenciements. Ces opérateurs sont pris au piège d'un système qui dysfonctionne alors que les incitations à lui faire confiance de la part de l'administration ont été en permanence réitérées.

La situation est alors ubuesque : des individus attendent que leurs acquis soient validés, des organismes attendent de pouvoir les accompagner vers les certifications repérées et des entreprises en difficulté de recrutement attendent les sorties positives de parcours.

C'est par exemple le cas de cette entreprise, leader dans le secteur de la petite enfance qui a investi significativement dans la VAE et qui se retrouve dans l'impasse :

"[...] nous accompagnons chaque année plus de 400 salariés vers le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture ou Éducateur de Jeunes Enfants à travers la VAE. Nous avons récemment alloué 30h de détachement rémunérées, dédiées à la rédaction du mémoire pour les collaborateurs engagés dans la VAE." DRH

À un moment où la question du sens du travail et du sens au travail se pose avec force, où il est urgent de réactiver l'ascenseur social et où il faut répondre à la pénurie de recrutements, la VAE est une des solutions clés.

France VAE n'est pas juste un progrès social, c'est aussi une manière de poser un autre regard sur le travail en tant qu'il émancipe : les expériences se transforment en compétences qui se transforment en diplôme et ainsi en évolution professionnelle.

Vous aurez compris, Monsieur le Premier Ministre, tout l'attachement que nous accordons à la VAE, sa réforme et à l'innovation que représente France VAE.

Il est donc urgent que tous les crédits nécessaires au financement de tous les parcours, sans exception, déposés et validés (parfois même réalisés) soient débloqués dans les tous prochains jours après de trop longs mois d'attente. Il est tout aussi crucial que le secteur soit rassuré et qu'une solution pérenne soit dégagée pour que, collectivement, nous continuions à investir cette belle opportunité pour les actifs.

Nous nous tenons, Monsieur le Premier Ministre, à votre disposition, et vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération

Pour le SYNOFDES

Philippe Genin, Président
Muriel Pécassou, Vice-Présidente Déléguée

Pour les Acteurs de la compétence

Christopher Sullivan, Président